



Organisateurs  
Séjours  
Educatifs dits de  
Rupture

## **Procès verbal de l'Assemblée Générale d'OSER du 3 décembre 2010 à PARIS**

### Membres du bureau présents :

- Nicole MYREK, Présidente
- Nacim ARRIS, Vice-président
- Laurent ARROYO, Trésorier
- Amélie MONIN, Secrétaire

### Membres du bureau absents :

- Martine LE MOAL, Secrétaire, excusée (pouvoir donné à L.ARROYO)

### Membres actifs présents :

- Vent debout, Administrateur
- Média jeunesse, Olivier ARCHAMBAULT, Administrateur
- DAD, Thierry TICHIT, Administrateur

### Membres actifs absents :

- Agora, Administrateur

### Membres associés présents :

- Educateurs voyageurs

### Membres associés absents:

- Adens
- Tobar Bolivar

Association O.S.E.R.  
Siège social :  
CEDIAS Musée social  
5, rue Las Cases - 75007 Paris

**Présidente :**  
Nicole Myrek  
Tel : 06 70 00 81 18

**Vice-Président :**  
Nacim Arris

Tel : 06 03 99 92 74

**Secrétaires :**  
Martine Le Moal  
Amélie Monin

**Trésorier :**  
Laurent Arroyo

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.



### Invités présents:

- Séjours Adaptés
- Albatros Itinérant
- ADAEAR
- Le Chenal
- Grandeur Nature
- Vivre Ensemble
- FNLV (Jacques Quennec)
- CG 91

Absent excusé : Andalouvie

## **Ouverture de séance 15h00**

### **• Rapport moral de la Présidente**

Le rapport moral de la Présidente à été lu conjointement par La présidente et Sylvie Chalamel (Second Souffle)

Les statuts ont été repris par Thierry Tichit. Il a été clairement précisé la distinction entre Membres Actifs et Membres Associés et les conditions d'adhésion :

- chaque structure souhaitant être membre actif doit être habilitée, rédiger une lettre de motivation en vue de l'adhésion à OSER et être soumise à un entretien avec un membre du bureau.
- Les structures souhaitant adhérer mais n'étant pas habilitées ne peuvent être que membres associés.

Seuls les membres actifs peuvent être membres du bureau et du conseil d'administration. Nacim Arris a expliqué les raisons de ce fonctionnement : le fait d'être habilité apporte une légitimité dans la négociation avec les pouvoirs publics. Oser n'a pas vocation à évaluer la qualité des prises en charge réalisées par ses membres mais seulement à les représenter.

### **• Présentation du rapport de gestion par le Trésorier**

Laurent Arroyo a présenté le rapport de gestion. OSER est bénéficiaire (+502.32 €).

Détail des produits : 1650

Détail des charges : 1147.68

### **• Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2010**

Les comptes ont été approuvés avec une abstention.

### **• Information du montant de la cotisation 2011**

La cotisation a été fixée à :

-150 euros pour les membres actifs

-50 euros pour les membres associés

## **• Présentation du rapport d'activité**

-Visualisation du rapport d'activité et lecture par la Présidente.  
Lecture rapide de la Charte

-Présentation du site internet par Olivier Archambault, la fréquence des visiteurs est en nette augmentation.

- Nacim Arris revient sur les missions d'OSER notamment en termes de lobbying.

- Rapport d'activité approuvé

## **• Perspectives 2011**

### Journée technique Club ASE

-Présentation de la journée technique auprès du club ASE en mars. L'intervention d'OSER est soutenue par le CG du 91 suite à l'évaluation sur les séjours de Rupture menée par ce même CG.

### Colloque novembre 2011

-Présentation du colloque de novembre 2011

- Intervention de Jacques Queinnec sur la notion d'apaisement que peut apporter les séjours de rupture, est-ce que cette question sera abordée dans le cadre du colloque ?  
La FLNV a verbalisé son souhait d'être associée au colloque.

-Sylvie Chalamelle a évoqué le colloque auquel elle a participé, organisé par des canadiens sur la Pédagogie et l'Éducation Alternative, piste à explorer

### Cahier des charges

Le premier cahier des charges a échoué pour des raisons techniques. Il n'a jamais pris la forme d'une circulaire, ce qui lui aurait donné sa valeur juridique. Grégoire Millet (la FLNV faisait partie des partenaires présents lors de la première négociation, ainsi que le RASDRAMN), a précisé que toutes les personnes présentes étaient d'accord sur le premier texte. La PJJ s'est par la suite désengagée.

Selon Jacques Queinnec, la période n'est pas clémente car c'est un temps de réforme.

### Débats

Selon Olivier Archambault, il y a nécessité de débattre sur les appels à projet et les mises en concurrence de fait.

Claire Ransonnet propose que toutes les structures uniformisent leurs prix de journée pour ainsi éviter la concurrence.

Jacques Queinnec parle de la probable fin des lieux de vie avec la loi HPST. Les 2 amendements proposés au Sénat (afin d'exclure les LVA et les structures expérimentales du champ de nouvelle procédure d'habilitation) ont été proposés sous le lobby de la FLNV mais ont été rejetés.

Selon Thierry Tichit, les séjours de rupture peuvent être utilisés comme primo-placement pour éviter de rentrer dans une longue série de placements successifs.

Félix de Grandeur Nature pense que nous allons tout droit vers de grandes structures du social qui sous-traiterons à de petites et évoque la nécessité de prendre des contacts européens auprès de l'EOE (European Organisation of Education) par exemple.

L'idée de créer via le site internet une banque de données en vue du recrutement de personnel a été évoqué par Nicole Myrek.

Il serait également intéressant de pouvoir mesurer auprès des structures les besoins en formation.

Validation des perspectives 2011

### **• Election du nouveau bureau**

#### Votants :

Nicole MYREK, Présidente, est sortante (absente pour le vote, c'est Sylvie CHALAMELLE qui vote pour Second Souffle)

Sylvie Chalamel se présente aux fonctions de Présidente

Nacim ARRIS, Vice-président se présente aux mêmes fonctions

Laurent ARROYO, Trésorier se présente aux mêmes fonctions

Amélie MONIN, Secrétaire se présente aux mêmes fonctions

Martine LE MOAL, Secrétaire Absente excusée se présente aux mêmes fonctions

Thierry TICHIT, Administrateur se présente pour être membre du bureau

Olivier ARCHAMBAULT, Administrateur

Claire Ransonnet, Administratrice

Il a été procédé au vote, une voix par structure :

-Second Souffle

-DAD

-RIBINAD + pouvoir d'Extra Balle

-Media Jeunesse

-Parcours BONKOUKOU

-Vent debout

Thierry Tichit a été élu par tous les membres du CA en qualité de Président

Sylvie Chalamel a été élu par tous les membres du CA en qualité de Vice Présidente

Nacim Arris a été élu par tous les membres du CA en qualité de Vice Président

Laurent Arroyo a été élu en qualité de Trésorier

Amélie Monin a été élue en qualité de secrétaire

Martine Le Moal a été élue en qualité de secrétaire

Les membres du bureau se sont répartis les entretiens des structures souhaitant adhérer en qualité de membres associés:

-séjours adaptés : Nacim AARIS s'en charge

-ADAEAR : Olivier Archambault s'en charge

-Grandeur Nature: Nacim Arris s'en charge

- Albatros Itinérant : Nacim Arris se charge de faire signer la charte

Educateurs voyageurs renouvellent leur adhésion

Clôture de l'Assemblée générale à 18h00

Pour L'Association OSER

Amélie MONIN, secrétaire suppléante